



Le 13 octobre 2022

Madame la DASEN
DSDEN du Tarn
69, avenue Maréchal Foch
81000 ALBI

Objet : dérogation aux restrictions pour le carburant

Madame la DASEN,

Comme vous le savez, M. le Préfet du Tarn a pris un arrêté restreignant la vente de carburant aux particuliers en établissant, comme c'est l'usage et que la nécessité le dicte, des dérogations notamment à l'endroit des professions de santé et de sécurité.

Cette dérogation s'adresse également au transport scolaire, et ainsi, les élèves pourront être acheminés dans les différents établissements. Il nous apparaît toutefois que, si les élèves doivent pouvoir venir dans les établissements, les enseignants également, sans quoi le transport s'avérerait inutile.

C'est pourquoi, nous vous sollicitons par la présente afin de porter notre demande à M. le Préfet du Tarn d'ajouter les enseignants et personnels de l'éducation dans les dérogations déjà définies.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre demande, je vous prie d'agréer, Madame la DASEN, nos salutations respectueuses.

Cécile ALIBERT

Secrétaire Départementale du SE-Unsa du Tarn